

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1472

30 juillet 2009

SOMMAIRE

996 Investissement S.A.	70633	Ilero Finance (Luxembourg) S.à r.l.	70651
Aptina (Luxembourg) S.à r.l.	70613	Imtex S.A.	70618
Argonne Investments S.A.	70614	Intercity Development S.A.	70616
Art S.A.	70611	JPMorgan Investment Strategies Funds II	
Besthold S.A.	70648	70645
Beverage Packaging Holdings (Luxem- bourg) I S.A.	70656	JPMorgan Portfolio Strategies Funds II ...	70644
Breeders Trust	70612	Klepierre Meteores	70651
Build Group Co. S.A.	70651	Libra Financière pour l'Édition S.A.	70652
Capita Fiduciary Group S.A.	70618	Lirvest S.à r.l.	70610
CB Diagnostics Luxembourg	70641	LSF5 Lux Investments S.à r.l.	70634
Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l.	70612	Luxbond	70643
Cheyne Special Situations Investments (No. 3) S.à r.l.	70613	Macquarie Capital Finance (Luxembourg) S.à r.l.	70617
Compagnie Luxembourgeoise d'Investis- sements et de Conseils (C.L.I.C.) S.A. ..	70642	Marona Invest S.A.	70631
Covent Garden Holdings S.à r.l.	70616	MD Evolution S.A.	70610
Credem International (Lux)	70648	North South Properties S.à r.l.	70647
Crystal Luxco	70614	Ocean Properties S.A.	70615
Donau Invest S.A.	70644	Orni Invest S.A.	70650
Drake International Investment S.A.	70652	Parsector S.A.	70617
Dualon International Holding S.A.	70617	Porte des Ardennes S.A.	70633
Eljacco S.A.	70610	Property Concept S.à r.l.	70646
Euro Gaming Investment S.A.	70652	Romstore Luxembourg S.A.	70648
events4sports S.à r.l.	70611	Société de Participations Etrangères S.A. (S.P.E. S.A.)	70611
Findim Group S.A.	70629	Société Européenne de Banque	70646
Folabin	70611	Sofinlux International S.A.	70631
Frederico S.à r.l.	70613	Stadsfeestzaal Lux S.à r.l.	70615
Freo Investment Management S.à r.l.	70612	Stanton CDO I S.A.	70647
Fullvalue S.A.	70650	Synergie Partners	70639
Gabedelem S.A.	70649	Triangle Productions S.A.	70615
Global Lux S.A.	70610	Tribal S.à r.l.	70643
Heritage Centra Investors S.à r.l.	70649	Why Not S.A.	70653
I.B.T. International SA	70631	WTC Investment S.à r.l.	70616
ICEC Holding S.à r.l.	70636	Yratien Holding S.A.	70645
		Zoelly's S.A.	70653

MD Evolution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 121.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MD EVOLUTION S.A.
Christophe BLONDEAU / Adrien COULOMBEL
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087306/12.
(090103389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Global Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 121.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GLOBAL LUX S.A.
Christophe BLONDEAU / Adrien COULOMBEL
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087307/12.
(090103387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Lirvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 471.300,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 124.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIRVEST S.à r.l.
Christophe BLONDEAU / Adrien COULOMBEL
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009087308/13.
(090103383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Eljacco S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 9.340.

EXTRAIT

En date du 19 juin 2009, la société Luxembourg International Consulting S.A. en abrégé «Interconsult» a dénoncé le siège de la société ELJACCO S.A., avec effet immédiat.

Luxembourg International Consulting S.A. en abrégé «Interconsult» a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat en date du 19 juin 2009.

Messieurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty ont démissionné, avec effet immédiat, de leur fonction d'Administrateur de la société en date du 19 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Signatures
L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009087731/17.
(090104590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

events4sports S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 132.084.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087302/10.

(090103331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Société de Participations Etrangères S.A. (S.P.E. S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 24.301.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Gelben / Nicolas Schaeffer jr.

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087303/13.

(090103330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 73, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 76.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009087227/15.

(090103553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Folabin, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.287.

- Le siège social de la société est transféré du 23 avenue Monterey à Luxembourg (L-2086) au 412 F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la société Celui-ci est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F. L-1882 Luxembourg.

Le 2 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

FOLABIN

Mohamed Eyad KAYALI KAYALI

Manager

Référence de publication: 2009087763/16.

(090104843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Breeders Trust, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 136.829.

—
Auszug der Beschlussfassung der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 22. April 2008

1. Der Rechnungskommissar "L'Alliance Révision S.à.r.l." ist von seinem Posten abberufen.
2. Fin-Contrôle S.A., mit Gesellschaftssitz in 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, wird als neuer Rechnungskommissar ernannt. Das Mandat endet anlässlich der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2009.

Für beglaubigten Auszug.

Suit la traduction française:

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Extraordinaire du 22 avril 2008

1. Le Commissaire aux Comptes, «L'Alliance Révision S.à.r.l.» est révoqué de ses fonctions.
2. Fin-Contrôle S.A. ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, est nommé Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2009.

01/07/2009.

Certifié conforme
POUR BREEDERS TRUST S.A.
SGG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009087768/22.

(090104832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Freo Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 123.898.

—
1. La société FIRST INVESTORS HOLDING S.à.r.l., associé de la société FREO INVESTMENT MANAGEMENT S.à.r.l., a transféré son siège social de L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves en date du 24 novembre 2008.

2. M. Matthias LUECKER, gérant de catégorie A, a transféré son adresse professionnelle de D-60598 Frankfurt am Main, 29, Humperdinckstrasse à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves.

Pour avis sincère et conforme
Pour FREO INVESTMENT MANAGEMENT S.à.r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009087718/17.

(090104509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Cheyne Special Situations Investments (N° 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.809.

—
Extrait des résolutions de l'Associé du 25 février 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de gérant de la société et ce avec effet immédiat;

Luxembourg, le 31 mai 2009.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009087362/15.

(090103855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Frederico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 89.371.

—
Extrait de résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 mai 2009

Monsieur Lionel Matusiak, né le 04 janvier 1971, demeurant au 11A, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg démissionne de son poste de gérant technique avec effet au 19 mai 2009.

Luxembourg, le 19 mai 2009.

Certifié sincère conforme

Pour FREDERICO S.à r.l.

FIDECO Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009087471/15.

(090103800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Cheyne Special Situations Investments (No. 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 140.181.

—
Extrait des résolutions de l'Associé du 25 février 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Monsieur Paul Lefering, né le 20 octobre 1972, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en qualité de gérant de la société et ce avec effet immédiat;

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009087360/15.

(090103863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Aptina (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.909.

—
Extrait de Transfert de Parts Sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 2 juillet 2009 que:

- Aptina Holdings (Cayman) Inc.

A cédé les parts sociales qu'elle détenait dans Aptina (Luxembourg) S.à r.l, à Aptina (Cayman) Inc., une exempt limited liability corporation constituée et régie par les lois des Isles Cayman, ayant son siège social c/o Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Iles Cayman.

Suite à ce transfert, les parts sociales d'Aptina (Luxembourg) S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

Aptina (Cayman) Inc. 1.250.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour Aptina (Luxembourg) S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009087781/24.

(090104571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Crystal Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.055.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 6 juillet 2009 au siège social

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour Crystal Luxco

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009087780/18.

(090104984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Argonne Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.637.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 juin 2009 et d'une résolution du conseil d'administration du même jour que les modifications suivantes ont été adoptées:

- *Changement d'administrateurs:*

* Monsieur FISCHER Félix a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

* Monsieur AYLLON Alfonso, demeurant professionnellement au Maximos Plaza, Tower 3, 4^{eme} étage - 3403, 6, C. Paparigopoulou Street, 3106 Limassol, Chypre, est nommé administrateur de la société avec effet au 29 juin 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

* Monsieur KOURSAROS Gregoris, demeurant professionnellement au Maximos Plaza, Tower 3, 4^{eme} étage - 3403, 6, C. Paparigopoulou Street, 3106 Limassol, Chypre, est nommé administrateur de la société avec effet au 29 juin 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

- *Administrateurs Délégués:*

* Monsieur FISCHER Félix a démissionné de son poste d'administrateur délégué avec effet immédiat.

* Monsieur AYLLON Alfonso, demeurant professionnellement au Maximos Plaza, Tower 3, 4^{eme} étage - 3403, 6, C. Paparigopoulou Street, 3106 Limassol, Chypre, est nommé administrateur délégué de la société avec effet au 29 juin 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

* Monsieur KOURSAROS Gregoris, demeurant professionnellement au Maximos Plaza, Tower 3, 4^{eme} étage - 3403, 6, C. Paparigopoulou Street, 3106 Limassol, Chypre, est nommé administrateur délégué de la société avec effet au 29 juin 2009. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

ARGONNE INVESTMENTS S.A

Patrick Meunier

Administrateur

Référence de publication: 2009087785/30.

(090104533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Stadsfeestzaal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.434.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 16 juin 2009 entre Monsieur Jim Dowling ayant son adresse professionnelle à Brynogue, Westminster Road, Foxrock, Dublin 18, Irlande, et Madame Ursula Dowling ayant son adresse professionnelle à Brynogue, Westminster Road, Foxrock, Dublin 18, Irlande, d'une part, et Sandyford Properties Limited, une société constituée en Irlande, ayant son siège social au 4th Floor, Harmony Court, Harmony Row, Dublin 2, Irlande, immatriculée sous le numéro 038737, d'autre part, que 50 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 125 chacune ont été cédées par Monsieur Jim Dowling à Sandyford Properties Limited et que 50 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 125 chacune ont été cédées par Madame Ursula Dowling à Sandyford Properties Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087786/21.

(090104464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Ocean Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 93.904.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 7 mai 2008

- La démission de Monsieur Oliver RIPLEY de son mandat d'Administrateur de catégorie B est acceptée. Il ne sera pas pourvu à son remplacement.

Le 7 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

OCEAN PROPERTIES S.A.

Administrateur Catégorie A / Administrateur Catégorie B

Référence de publication: 2009087784/14.

(090104556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Triangle Productions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 43.746.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 29 juin 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

Madame Gaby TRIERWEILER a démissionné de son mandat d'administrateur et Monsieur Jean-Marie BODEN a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

Monsieur Jeannot DIDERRICH, demeurant professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2010.

La société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Madame Nathalie CARBOTTI PRIEUR a changé son patronyme en Nathalie PRIEUR et demeure professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Le siège social a été transféré du 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour la société

FBK

BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l.
45-47, route d'Arlon
Signature

Référence de publication: 2009087901/25.

(090104603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

WTC Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.055.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique datées du 14 mai 2009

1. M. Peter Clifford JETON a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.
2. M. Robert James MARSDEN, directeur financier, né à West Islip, New York (Etats-Unis d'Amérique), le 19 juin 1969, demeurant professionnellement à NY 10022, New York (Etats-Unis d'Amérique), 153 East 53rd St, 53rd floor, c/o Apax Partners, LP, a été nommé comme gérant de catégorie A, pour une durée indéterminée.
3. M. Carl SPEECKE a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
4. M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour WTC INVESTMENT S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009087894/21.

(090104543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Intercity Development S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 48.009.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 6 juillet 2009

1. La cooptation de M. Jacques CLAEYS, décidée par les administrateurs restants en date du 11 décembre 2008, a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
2. La cooptation de M. Sébastien ANDRE, décidée par les administrateurs restant an date du 15 décembre 2008, comme administrateur n'a pas été ratifiée.
3. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour INTERCITY DEVELOPMENT S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009087893/20.

(090104531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Covent Garden Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.161.

—
Le Bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.
TMF Corporate Services S.A.
Signature
Manager

Référence de publication: 2009087801/13.

(090104446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Macquarie Capital Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.775.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique de Macquarie Capital Finance (Luxembourg) S.à r.l. du 19 février 2009

L'Associé Unique décide de nommer, avec effet immédiat, Madame Rosa Villalobos, 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que gérant B pour une durée illimitée.

Le Conseil de Gérance se compose donc de:

Gérants A

Klaus Thalheimer

David Standen

Gérants B

Rosa Villalobos

Pour copie conforme

K. THALHEIMER / R. VILLALOBOS

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2009087863/20.

(090104845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Parsector S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.661.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 avril 2009 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant qu'Administrateurs:

Jean QUINTUS, 11, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette

Joseph WINANDY, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig

COSAFIN SA., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant que Commissaire aux Comptes:

Monsieur Pierre SCHILL, 18a, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

J. QUINTUS / J. WINANDY

Président / Administrateur

Référence de publication: 2009087864/20.

(090104853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Dualon International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 13.079.

1. Le siège social de la Société est transféré du 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

Le 5 mai 2009.

Certifié conforme

DUALON INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087868/14.

(090105039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Imtex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088430/10.

(090105141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Capita Fiduciary Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 147.080.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the seventh day of July.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

"Capita Trust Company Limited", an English private limited company, having its registered office at The Registry, 34 Beckenham Road, Beckenham, Kent, BR3 4TU, United Kingdom, and registered with the Companies House under number 239726.

Referred to hereafter as the "Sole Shareholder",

represented by M^e Linda KORPEL, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the herein above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" which it declared to organize as follows (the "Company").

BY-LAWS:

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "Capita Fiduciary Group S.A.".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) think fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Director or the Board of Directors (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital.

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) each, fully paid up (by 100 %).

6. Form of the shares. The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholder (s) and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholder(s) adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.

9. Board of directors or Sole director.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members divided into A directors and B directors, who need not be shareholders (the "Directors" and each a "Director").

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies, provided that at least one (1) A director must be present or represented at any meeting. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

11. General powers of the board of directors.

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other reso-

lution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

11.3 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of shareholders.

13. Representation of the company.

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signatures of one A director together with one A director or one B director, or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

14. Statutory auditor.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders.

15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.6 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means

must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

16. Place and Date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the thirtieth day of June at 02:00 pm and for the first time on 30 June 2010.

17. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

18. Votes. Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits.

19. Business year.

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 31 December 2009.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

20. Distribution of profits.

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the 1915 Law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. - Applicable law.

22. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Subscription and Payment.

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares as follows:

Capita Trust Company Limited, prenamed	31 shares
TOTAL:	31 shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

70623

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about eight hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

The above-named party, representing the entire subscribed capital and acting as Sole Shareholder of the Company pursuant to Article 15.2 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, B.P. 314, L-2013 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

2. The followings have been elected as Director for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Sole Shareholder to be held on 30 June 2015:

- Mr Ian ROBERTS, director, born on 11 June 1966 in Stockport, UK, residing at Lon Carle, Les Ruisseaux, St Brelade, JE3 8DD, Jersey, as A director;

- Mr Henk KNUVERS, director, born on 1 April 1946 in Gouda, The Netherlands, residing at Jan Ayeweg 8, 1797 RL Den Hoorn (Texel), The Netherlands, as A director;

- Mr Alain LAM, chartered accountant, born on 28 February 1969 in Rose Hill, Mauritius Island, residing at 24, rue Dr Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, as B director; and

- Mr Bruno BEERNAERTS, licencié en droit, born on 4 November 1963 in Ixelles, Belgium, residing at 37, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B director.

3. The following has been appointed as auditor for the same period: Ernst & Young S.A., 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le sept juillet.

Par devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

"Capita Trust Company Limited", une private limited company de droit anglais, ayant son siège social à The Registry, 34 Beckenham Road, Beckenham, Kent, BR3 4TU, Royaume-Uni, et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 239726.

Désignée ci-après comme l'"Actionnaire Unique";

ici représentée par M^e Linda KORPEL, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit (la "Société"):

STATUTS

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915")) et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination de "Capita Fiduciary Group S.A.".

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. **Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (tel qu'approprié) estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trente et une (31) actions nominatives d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100 %).

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins divisés en administrateur A et en administrateur B, actionnaires ou non (les "Administrateurs" et chacun étant un "Administrateur").

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique ("Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, à condition qu'au moins un (1) administrateur A soit présent ou représenté aux réunions. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de

communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant à des conditions et en vertu de pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à une personne qui n'a pas besoin d'être Administrateur, nommer et révoquer tout fondé de pouvoirs et employé, et fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

13. Représentation de la société.

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur A ou B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.3 Ils sont rééligibles.

Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires.

15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale à laquelle ils se rapportent.

15.6 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires seront adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

15.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Endroit et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le trentième jour du mois de juin à 14.00 heures et pour la première fois le 30 juin 2010.

17. Autres assemblées générales des actionnaires. Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

18. Votes. Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou télécopie, qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et se termine au 31 décembre 2009.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi de 1915.

Titre VI. - Dissolution, Liquidation.

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. - Loi applicable

22. Loi applicable. Pour toutes les matières non expressément régies par les présents Statuts, celles-ci seront régies par les dispositions de la Loi de 1915.

Souscription et Libération.

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants susmentionnés déclarent souscrire les actions comme suit:

Capita Trust Company Limited, prénommée	31 actions
TOTAL:	31 actions

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

La partie susmentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire Unique de la Société en conformité avec l'Article 15.2 des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, B.P. 314, L-2013 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'Actionnaire Unique de devant se tenir le 30 juin 2015:

- M. Ian ROBERTS, administrateur, né le 11 juin 1966 à Stockport, UK, demeurant à Lon Carle, Les Ruisseaux, St Brelade, JE3 8DD, Jersey, comme administrateur A;

- M. Henk KNUVERS, administrateur, né le 1^{er} avril 1946 à Gouda, Pays-Bas, demeurant à Jan Ayeweg 8, 1797 RL Den Hoorn (Texel), Pays-Bas, comme administrateur A;

- M. Alain LAM, expert-comptable, né le 28 février 1969 à Rose Hill, Iles Maurice, demeurant au 24, rue Dr Ernest Feltgen, L-7531 Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, comme administrateur B; et

- M. Bruno BEERNAERTS, licencié en droit, né le 4 novembre 1963 à Ixelles, Belgique, demeurant au 37, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, comme administrateur B.

3. A été nommée comme commissaire pour la même période: Ernst & Young S.A., 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes parties et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg; les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture faite à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et adresse, ladite mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8142. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 JUIL. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009089590/239/592.

(090107279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Findim Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 76.659.

L'an deux mil neuf, le vingt-quatre juin.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, FINDIM GROUP S.A., avec siège social à L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 76.659 (ci-après la "Société"),

constituée suivant acte notarié en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 7 novembre 2000. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 131 du 17 janvier 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Fossati, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Sorengo.

Le président désigne comme secrétaire Maître Aldwin Dekkers, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Giuseppe Fossati, Vice-Président du Conseil d'Administration, demeurant à Lugano.

Les actionnaires présents ou représentés et les administrateurs présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par les actionnaires ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et les administrateurs présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires et d'administrateurs représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour

1. Modification de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 12. (Pouvoirs du conseil d'administration)**. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus d'administration ordinaire et extraordinaire et de disposition pour agir en toutes circonstances au nom de la société, à l'exception de ceux que la loi ou ces statuts réservent impérativement et expressément à la compétence de l'assemblée.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Le conseil d'administration peut modifier l'ordre du jour seulement en la présence de la totalité des administrateurs. Les décisions du conseil d'administration sont prises moyennant la majorité absolue des votes exprimés; en cas de parité, la voix de l'administrateur qui préside la réunion est prépondérante.

Toutefois, les décisions suivantes devront être prises par l'assemblée générale des actionnaires:

- toute décision d'Endettement Externe de la société (Endettement Externe étant compris comme toute prise d'endettement par la société auprès d'une personne physique ou morale qui ne fait pas partie du groupe de sociétés dont Findim Group S.A. est la société-en-tête ultime) supérieur à cinquante pourcent (50%) de ses fonds propres ou entraînant un Endettement Externe de la société supérieur à cinquante pourcent (50%) de ses fonds propres, ou toute décision ayant pour effet de modifier le ratio de deux tiers (2/3) de fonds propres et d'un tiers (1/3) d'Endettement Externe, étant entendu que ce ratio devra être constamment observé; et

- toute décision portant sur un investissement ou un désinvestissement supérieur à vingt cinq pourcent (25%) du total des actifs figurant au bilan non-consolidé de la société.

En cas d'absence du Président du conseil d'administration, la présidence de la réunion est conférée au Vice-Président et en cas d'absence de ce dernier à l'administrateur présent le plus âgé.

Les administrateurs peuvent toutefois prendre des décisions sans se réunir, à condition que ces décisions soient adoptées sous forme de résolution écrite, acceptée et signée par tous les administrateurs, même par télécopieur.

Le conseil d'administration peut déléguer totalement ou partiellement les pouvoirs concernant la gestion ordinaire ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne la gestion, à plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non-actionnaires.

Conformément à la loi, la délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Les décisions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux, signés au moins par un administrateur et le secrétaire désigné lors de la réunion."

2. Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social ouvrant droit au droit de vote, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social ouvrant droit au droit de vote étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés et les administrateurs présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 12. (Pouvoirs du conseil d'administration).** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus d'administration ordinaire et extraordinaire et de disposition pour agir en toutes circonstances au nom de la société, à l'exception de ceux que la loi ou ces statuts réservent impérativement et expressément à la compétence de l'assemblée.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Le conseil d'administration peut modifier l'ordre du jour seulement en la présence de la totalité des administrateurs. Les décisions du conseil d'administration sont prises moyennant la majorité absolue des votes exprimés; en cas de parité, la voix de l'administrateur qui préside la réunion est prépondérante.

Toutefois, les décisions suivantes devront être prises par l'assemblée générale des actionnaires:

- toute décision d'Endettement Externe de la société (Endettement Externe étant compris comme toute prise d'endettement par la société auprès d'une personne physique ou morale qui ne fait pas partie du groupe de sociétés dont Findim Group S.A. est la société-en-tête ultime) supérieur à cinquante pourcent (50%) de ses fonds propres ou entraînant un Endettement Externe de la société supérieur à cinquante pourcent (50%) de ses fonds propres, ou toute décision ayant pour effet de modifier le ratio de deux tiers (2/3) de fonds propres et d'un tiers (1/3) d'Endettement Externe, étant entendu que ce ratio devra être constamment observé; et

- toute décision portant sur un investissement ou un désinvestissement supérieur à vingt cinq pourcent (25%) du total des actifs figurant au bilan non-consolidé de la société.

En cas d'absence du Président du conseil d'administration, la présidence de la réunion est conférée au Vice-Président et en cas d'absence de ce dernier à l'administrateur présent le plus âgé.

Les administrateurs peuvent toutefois prendre des décisions sans se réunir, à condition que ces décisions soient adoptées sous forme de résolution écrite, acceptée et signée par tous les administrateurs, même par télécopieur.

Le conseil d'administration peut déléguer totalement ou partiellement les pouvoirs concernant la gestion ordinaire ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne la gestion, à plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non-actionnaires.

Conformément à la loi, la délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Les décisions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux, signés au moins par un administrateur et le secrétaire désigné lors de la réunion."

L'ordre du jour étant épuisé, le président, prononce la clôture de l'assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Fossati, A. Dekkers, G. Fossati, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juin 2009. Relation: LAC/2009/24706. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009089572/220/111.

(090107167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Marona Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088449/10.

(090105155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

I.B.T. International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 80.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088428/10.

(090105133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Sofinlux International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 99.352.

L'an deux mil neuf, le vingt-quatre juin.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOFINLUX INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 13 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 420 du 21 avril 2004. Les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Isabelle VIC, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Stéphanie DJEBAR, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

1. Augmentation du capital social d'un montant de DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (289.850,- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) à un montant de TROIS CENT VINGT MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (320.850,- EUR) par l'émission de NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE (9.350) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE-ET-UN EUROS (31,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération des nouvelles actions par apport en nature par l'actionnaire majoritaire, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel, l'apport en nature consistant en la conversion en capital d'une partie d'une créance certaine liquide et exigible détenue par l'actionnaire majoritaire envers la société.

3. Modification du montant du capital autorisé pour le porter de son montant actuel de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155.000,- EUR) à un montant de UN MILLION SIX CENT QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.604.250,- EUR) représenté par CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT CINQUANTE (51.750) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR) chacune.

4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

5. Divers.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- dans le "Letzebuenger Journal" en date du 4 juin 2009 et du 12 juin 2009;
- au Mémorial, Recueil C numéro 1103 du 4 juin 2009 et C numéro 1155 du 12 juin 2009;

Un exemplaire de ces publications a été déposé sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur le total des 1.000 actions, la totalité à savoir les 1.000 actions sont dûment représentées à la présente assemblée et que vu l'ordre du jour et les prescriptions de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour lui soumis.

Tous ces fait étant exposés, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (289.850,- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) à un montant de TROIS CENT VINGT MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (320.850,- EUR) par l'émission de NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE (9.350) actions nouvelles d'une valeur nominale de TRENTE-ET-UN EUROS (31,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'assemblée décide d'accepter la souscription des NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE (9.350) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, la société Flanders Foundation, une société établie et ayant son siège social à Panama, Calle 53 Este, Urbanizacion Marbella, Torre Swiss Bank, Piso 2.

Souscription et Libération

Est alors intervenue aux présentes:

La société Flanders Foundation S.A., établie et ayant son siège social à Panama, Calle 53 Este, ici représentée par Maître Marjorie GOLINVAUX, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 juin 2009,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles,

laquelle société déclare souscrire aux NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE (9.350) actions nouvelles et les libérer entièrement par la conversion en capital d'une partie d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par elle-même à l'encontre de la société SOFINLUX INTERNATIONAL S.A., à concurrence dudit montant de DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (289.850,- EUR).

L'apport en nature sus-mentionné est évalué dans un rapport établi par Monsieur Didier LORRAIN, réviseur d'entreprises, demeurant à L-1420 Luxembourg, 117, Avenue Gaston Diderich, en date du 18 juin 2009, qui conclut comme suit:

"4. Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur du capital nominal ainsi que des compensations et prélèvements sur le compte créditeur "Autres associés et actionnaires" de la société anonyme SOFINLUX INTERNATIONAL S.A. Aucun fait n'a été porté à mon attention qui me laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale, des actions à émettre en contrepartie."

Le rapport, après avoir été signé ne varietur par les membres du bureau, le mandataire des actionnaires et le notaire, restera annexé aux présentes pour être enregistré avec elles.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du rapport fait par le conseil d'administration conformément à l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de modifier le montant du capital autorisé pour le

porter de son montant actuel de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155.000,- EUR) à un montant de UN MILLION SIX CENT QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.604.250,- EUR) représenté par CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT CINQUANTE (51.750) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR) chacune.

Ledit rapport restera, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les alinéas 1^{er} et 4 de l'article 5 des statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 5.

"alinéa 1^{er}

Le capital social est fixé à TROIS CENT VINGT MILLE HUIT CENT CINQUANTE EUROS (320.850,- EUR) représenté par DIX MILLE TROIS CENT CINQUANTE (10.350) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR) chacune."

"alinéa 4

Le capital autorisé est fixé à UN MILLION SIX CENT QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.604.250,- EUR) représenté par CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT CINQUANTE (51.750) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille huit cents euros (1.800,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux membres du bureau et au mandataire des comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: M. Golinvaux, I. Vic, St. Djebar, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juin 2009. Relation: LAC/2009/24705. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009089573/220/120.

(090107179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Porte des Ardennes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 99.509.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PORTE DES ARDENNES SA

Signature

Référence de publication: 2009088024/11.

(090105163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

996 Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 101.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009088413/10.

(090105129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

LSF5 Lux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.316.750,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.058.

In the year two thousand and nine, on the second of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 30 June 2009,

(the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF5 Lux Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 141 058, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated August 8th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2210 of September 10th, 2008, amended for the last time by a deed of the same notary dated June 4th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 1224 of June 25th, 2009.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,348,000 (two million three hundred forty-eight thousand euro) by an amount of EUR 31,250 (thirty-one thousand two hundred and fifty euro) to an amount of EUR 2,316,750 (two million three hundred sixteen thousand seven hundred and fifty euro) by the cancellation of 250 (two hundred and fifty) ordinary shares of the Company with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,348,000 (two million three hundred forty-eight thousand euro) represented by 18,784 (eighteen thousand seven hundred eighty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR 31,250 (thirty-one thousand two hundred and fifty euro) to an amount of EUR 2,316,750 (two million three hundred sixteen thousand seven hundred and fifty euro) represented by 18,534 (eighteen thousand five hundred and thirty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the cancellation of 250 (two hundred and fifty) ordinary shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 18,534 (eighteen thousand five hundred and thirty-four) ordinary shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 2,316,750 (two million three hundred sixteen thousand seven hundred and fifty euro) represented by 18,534 (eighteen thousand five hundred and thirty-four) ordinary shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 30 juin 2009,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 Lux Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.058, constituée selon acte du notaire instrumentaire du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2210 du 10 septembre 2008, modifié pour la dernière fois par un acte du même notaire du 4 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 1224 du 25 juin 2009.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital de la Société de son montant actuel de EUR 2.348.000 (deux millions trois cent quarante-huit mille euros) par un montant de EUR 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euros) à un montant de EUR 2.316.750 (deux millions trois cent seize mille sept cent cinquante euros) par voie d'annulation de 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 2.348.000 (deux millions trois cent quarante-huit mille euros) représenté par 18.784 (dix-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une réduction de EUR 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euros) à un montant de EUR 2.316.750 (deux millions trois cent seize mille sept cent cinquante euros) représenté par 18.534 (dix-huit mille cinq cent trente-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'annulation de 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 18.534 (dix-huit mille cinq cent trente-quatre) parts sociales ordinaires.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 2.316.750 (deux millions trois cent seize mille sept cent cinquante euros) représenté par 18.534 (dix-huit mille cinq cent trente-quatre) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26331. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009089582/5770/111.

(090106762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

ICEC Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 113.153,40.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 144.514.

In the year two thousand and nine, on the first of July.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Stichting Administratiekantoor ICEC, a foundation organised under the laws of The Netherlands, with its official seat in Vrouwenmantel 3A, 2871 NJ Schoonhoven, The Netherlands, registered at the Trade Register of the Chamber of Commerce of The Netherlands under the number 24441743 (hereafter the "Shareholder"), here duly represented by Mrs Maggy Kohl, residing professionally in L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue a proxy given under private seal to her, which will remain annexed hereto and registered with the present deed.

The appearing person, represented as stated above, has requested the notary to record that:

I.- The Shareholder is the sole shareholder of ICEC Holding S. à r.l., a société à responsabilité limitée (joint stock limited liability company) having its registered office in L-2419 Luxembourg, 03, rue du Fort Rheinsheim (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated under the name "ICEC HOLDING A.V.V." and which registered office and central administrative seat was transferred from Oranjestad to Luxembourg on January 15th, 2009 by notarial deed before Maître Martine Schaeffer prenamed, deed published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 443 of February 28th, 2009 (hereafter the "Company").

II.- The issued share capital of the Company is currently fixed at eighty-one thousand ninety-three point fifteen Dollars of the United States (USD 81,093.15) divided into one hundred eighty thousand two hundred seven (180,207) shares with a nominal value of zero point forty-five Dollars of the United States (USD 0.45) each, entirely paid-in.

III.- The Shareholder, represented as mentioned above, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Increase of the subscribed share capital by an amount of thirty-two thousand sixty point twenty-five Dollars of the United States (USD 32,060.25) so as to raise it from its current amount of eighty-one thousand ninety-three point fifteen Dollars of the United States (USD 81,093.15) to the amount of one hundred thirteen thousand one hundred fifty-three point forty Dollars of the United States (USD 113,153.40) by the issuance of seventy-one thousand two hundred forty-five (71,245) new shares of a nominal value of zero point forty-five Dollars of the United States (USD 0.45) per share having the same rights and obligations than the existing shares;

2. Subscription and payment of the seventy-one thousand two hundred forty-five (71,245) new shares by the sole Shareholder, Stichting Administratiekantoor ICEC, a foundation organised under the laws of The Netherlands, with its official seat in Vrouwenmantel 3A, 2871 NJ Schoonhoven (The Netherlands), registered at the Trade Register of the Chamber of Commerce of the Netherlands under the number 24441743, by a contribution in kind consisting in the contribution of the entirety of the share capital represented by one hundred eighty thousand two hundred seven (180,207) shares of the company International Commodities Export Corporation (hereafter "ICEC US"), a company organised and existing under the laws of Delaware, United States of America, with registered office at 10001 Woodloch Forest Drive, Suite 400, The Woodlands, TX 77380 (United States of America), registered at Secretary's Office Delaware under number 2041098;

3. Amendment of article 5§1 of the by-laws so as to reflect the decisions taken;

4. Miscellaneous.

IV.- The Shareholder, represented as above mentioned, requested the notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the subscribed share capital by an amount of thirty-two thousand sixty point twenty-five Dollars of the United States (USD 32,060.25) so as to raise it from its current amount of eighty-one thousand ninety-three point fifteen Dollars of the United States (USD 81,093.15) to the amount of one hundred thirteen thousand one hundred fifty-three point forty Dollars of the United States (USD 113,153.40) by the issuance of seventy-one thousand two hundred forty-five (71,245) new shares of a nominal value of zero point forty-five Dollars of the United States (USD 0.45) per share having the same rights and obligations than the existing shares.

Second resolution

The seventy-one thousand two hundred forty-five (71,245) new shares with a par value of zero point forty-five Dollars of the United States (USD 0.45) each have been subscribed and entirely paid up by sole the Shareholder, Stichting Administratiekantoor ICEC, prenamed, by a contribution in kind consisting in the contribution of the entirety of the share capital represented by one hundred eighty thousand two hundred seven (180,207) shares of the company ICEC US, a company organised and existing under the laws of Delaware, United States of America, with registered office at 10001 Woodloch Forest Drive, Suite 400, The Woodlands, TX 77380 (United States of America), registered at Secretary's Office Delaware under number 2041098.

Evidence, of the contribution has been given to the undersigned notary by the balance sheet of the company ICEC US.

Said balance sheet, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, article 5 §1 of the by-laws has been amended and will now be read as follows:

" **Art. 5. §1. Share capital.** The issued capital of the Company is set one hundred thirteen thousand one hundred fifty-three point forty Dollars of the United States (USD 113,153.40) divided into two hundred fifty-one thousand four hundred fifty-two (251.452) shares with a nominal value of zero point forty-five Dollars of the United States (USD 0.45) each, all of which are fully paid up."

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same person and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le premier juillet.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Stichting Administratiekantoor ICEC, une fondation existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Vrouwenmantel 3A, 2871 NJ Schoonhoven, Pays-Bas, immatriculée au Registre du Commerce de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 24441743 (ci-après l' "Associé"), dûment représentée par Madame Maggy Kohl, demeurant professionnellement à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée laquelle restera annexée au présent acte et sera déposée avec cet acte.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, a demandé au notaire d'enregistrer que:

I.- L'Associé est le seul associé de ICEC Holding S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim (Grand-Duché de Luxembourg), constituée sous la dénomination "ICEC HOLDING A.V.V." et dont le siège social et l'administration centrale ont été transférés de Oranjestas, Aruba à Luxembourg par acte notarié du 15 janvier 2009 par devant le notaire instrumentaire publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 443 du 28 février 2009 (ci-après la "Société").

II.- Le capital émis de la Société est actuellement fixé à quatre-vingt-un mille quatre-vingt-treize virgule quinze dollars des Etats-Unis virgule quinze cents (USD 81.093,15) divisé en cent quatre-vingt mille deux cent sept (180.207) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule quarante-cinq dollars des Etats-Unis (USD 0,45) chacune, entièrement libérées.

III.- L'Associé, représenté comme indiqué ci-dessus, a reconnu être totalement informé des résolutions devant être prises sur la base de l'agenda suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence d'un montant de trente-deux mille soixante virgule vingt-cinq cents dollars des Etats-Unis (USD 32.060,25) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-un mille quatre-vingt-treize virgule quinze cents dollars des Etats-Unis (USD 81.093,15) au montant de cent treize mille cent cinquante-trois virgule quarante cents dollars des Etats-Unis (USD 113.153,40) par l'émission de soixante et onze mille deux cent quarante-cinq (71.245) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule quarante-cinq dollars des Etats-Unis (USD 0,45) par part sociale ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes;

2. Souscription et libération des soixante et onze mille deux cent quarante-cinq (71.245) nouvelles parts sociales par l'associé unique, Stichting Administratiekantoor ICEC, une fondation existant sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Vrouwenmantel 3A, 2871 NJ Schoonhoven, Pays-Bas, immatriculée au Registre du Commerce de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 24441743, par un apport en nature consistant en l'apport de l'entièreté du capital social représenté par cent quatre-vingt mille deux cent sept (180.207) actions de la société International Commodities Export Corporation (hereafter "ICEC US"), une société existant sous le droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) ayant son siège social à 10001 Woodloch Forest Drive, Suite 400, The Woodlands, TX 77380 (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée auprès de l'administration du Delaware sous le numéro 2041098;

3. Modification de l'article 5 alinéa 1 des statuts afin de refléter les décisions prises;

4. Divers.

IV.- L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, a demandé au notaire d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de trente-deux mille soixante virgule vingt-cinq cents dollars des Etats-Unis (USD 32.060,25) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-un mille quatre-vingt-treize virgule quinze cents dollars des Etats-Unis (USD 81.093,15) au montant de cent treize mille cent cinquante-trois virgule quarante cents dollars des Etats-Unis (USD 113.153,40) par l'émission de soixante et onze mille deux cent quarante-cinq (71.245) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule quarante-cinq dollars des Etats-Unis (USD 0,45) par part sociale ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les soixante et onze mille deux cent quarante-cinq (71.245) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule quarante-cinq dollars des Etats-Unis (USD 0,45) chacune sont souscrites et entièrement libérées par l'Associé unique, Stichting Administratiekantoor ICEC, prénommée, par un apport en nature consistant en l'apport de l'entièreté du capital social représenté par cent quatre-vingt mille deux cent sept (180.207) actions de la société ICEC US, une société existant sous le droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) ayant son siège social à 10001 Woodloch Forest Drive, Suite 400, The Woodlands, TX 77380 (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée auprès de l'administration du Delaware sous le numéro 2041098.

La preuve de la contribution a été donnée au notaire par un bilan de la société ICEC US.

Ledit bilan, après avoir été signé "ne variatur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attaché au présent acte pour être enregistré avec lui.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 alinéa 1 des statuts a été modifié et a dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. alinéa 1. Capital Emis.** Le capital émis de la Société est fixé à cent treize mille cent cinquante-trois virgule quarante cents dollars des Etats-Unis (USD 113.153,40) divisé en deux cent cinquante et un mille quatre cent cinquante-deux (251.452) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule quarante-cinq dollars des Etats-Unis (USD 0,45) chacune, celles-ci étant entièrement libérées."

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges qui seront supportées par la Société comme résultat du présent acte sont estimées à mille trois cents euros (EUR 1.300).

Le notaire instrumentant, qui comprend et qui parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française et qu'à la requête du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a avec Nous notaire signé le présent acte.

Signé: M. Kohl et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26167. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009089586/5770/160.

(090106899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Synergie Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 24, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.081.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

la société anonyme "SYNERGIE", établie et ayant son siège social au 11 avenue du Colonel Bonnet, F-75016 Paris (France),

représentée par Madame Liliane ADAM, employée privée, demeurant à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Laquelle personne comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prestation de services et de conseil dans le domaine du recrutement et de la gestion des ressources humaines. En outre, la société offrira, dans le cadre de la gestion des ressources humaines, des services de formation, d'outplacement et de consulting, ainsi que toutes opérations d'assistance technique et administrative y afférentes.

La société pourra de même effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet et s'intéresser par voie de souscription, apport, prise de participation ou toute autre manière dans toute société ou entreprise ayant une activité analogue, connexe ou complémentaire à la sienne, et en générale, effectuer toutes les opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "SYNERGIE PARTNERS", société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par la société anonyme "SYNERGIE", et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant l'accord des associés statuant à la majorité requise pour les modifications statutaires.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, personnels, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes des gérants, sauf dispositions contraires fixées par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Par dérogation à l'article dix-sept (17) qui précède, l'année sociale commence aujourd'hui-même pour finir le 31 décembre 2009.

70641

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution sont évalués à mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée au 24, rue Xavier Brasseur, L-4040 Esch-sur-Alzette.

2.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Daniel AUGEREAU, né le 7 janvier 1944 à Rosnay (France), demeurant au 7 avenue de Lamballe, F-75016 Paris.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. ADAM, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juillet 2009. Relation: EAC/2009/8221. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 JUIL. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009089589/239/117.

(090107287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

CB Diagnostics Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 45.400.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.409.

—
EXTRAIT

I. En date du 26 juin 2009, chacun des associés suivants a cédé le nombre de parts sociales indiqué à côté de leur nom à Jean Forcione demeurant à Via Giovanni Paisiello 34, 00198 Rome, Italie:

- Fourth Cinven Fund (No 1) Limited Partnership: 4.864 parts sociales A, 4.864 parts sociales B, 4.864 parts sociales C, 4.864 parts sociales D, 4.864 parts sociales E, 4.864 parts sociales F, 4.864 parts sociales G, 4.864 parts sociales H, 4.864 parts sociales I et 4.864 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 2) Limited Partnership: 5.075 parts sociales A, 5.075 parts sociales B, 5.075 parts sociales C, 5.075 parts sociales D, 5.075 parts sociales E, 5.075 parts sociales F, 5.075 parts sociales G, 5.075 parts sociales H, 5.075 parts sociales I et 5.075 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 3-VCOC) Limited Partnership: 5.032 parts sociales A, 5.032 parts sociales B, 5.032 parts sociales C, 5.032 parts sociales D, 5.032 parts sociales E, 5.032 parts sociales F, 5.032 parts sociales G, 5.032 parts sociales H, 5.032 parts sociales I et 5.032 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 4) Limited Partnership: 4.802 parts sociales A, 4.802 parts sociales B, 4.802 parts sociales C, 4.802 parts sociales D, 4.802 parts sociales E, 4.802 parts sociales F, 4.802 parts sociales G, 4.802 parts sociales H, 4.802 parts sociales I et 4.802 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership: 2.702 parts sociales A, 2.702 parts sociales B, 2.702 parts sociales C, 2.702 parts sociales D, 2.702 parts sociales E, 2.702 parts sociales F, 2.702 parts sociales G, 2.702 parts sociales H, 2.702 parts sociales I et 2.702 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership: 225 parts sociales A, 225 parts sociales B, 225 parts sociales C, 225 parts sociales D, 225 parts sociales E, 225 parts sociales F, 225 parts sociales G, 225 parts sociales H, 225 parts sociales I et 225 parts sociales J

II. En date du 26 juin 2009, chacun des associés suivants a cédé le nombre de parts sociales indiqué à côté de leur nom à Igenza CIN AB:

- Fourth Cinven Fund (No 1) Limited Partnership: 2.431 parts sociales A, 2.431 parts sociales B, 2.431 parts sociales C, 2.431 parts sociales D, 2.431 parts sociales E, 2.431 parts sociales F, 2.431 parts sociales G, 2.431 parts sociales H, 2.431 parts sociales I et 2.431 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 2) Limited Partnership: 2.539 parts sociales A, 2.539 parts sociales B, 2.539 parts sociales C, 2.539 parts sociales D, 2.539 parts sociales E, 2.539 parts sociales F, 2.539 parts sociales G, 2.539 parts sociales H, 2.539 parts sociales I et 2.539 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 3-VCOC) Limited Partnership: 2.516 parts sociales A, 2.516 parts sociales B, 2.516 parts sociales C, 2.516 parts sociales D, 2.516 parts sociales E, 2.516 parts sociales F, 2.516 parts sociales G, 2.516 parts sociales H, 2.516 parts sociales I et 2.516 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (No 4) Limited Partnership: 2.401 parts sociales A, 2.401 parts sociales B, 2.401 parts sociales C, 2.401 parts sociales D, 2.401 parts sociales E, 2.401 parts sociales F, 2.401 parts sociales G, 2.401 parts sociales H, 2.401 parts sociales I et 2.401 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership: 1.351 parts sociales A, 1.351 parts sociales B, 1.351 parts sociales C, 1.351 parts sociales D, 1.351 parts sociales E, 1.351 parts sociales F, 1.351 parts sociales G, 1.351 parts sociales H, 1.351 parts sociales I et 1.351 parts sociales J

- Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership: 112 parts sociales A, 112 parts sociales B, 112 parts sociales C, 112 parts sociales D, 112 parts sociales E, 112 parts sociales F, 112 parts sociales G, 112 parts sociales H, 112 parts sociales I et 112 parts sociales J

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour la Société

Signatures

Référence de publication: 2009087936/53.

(090105286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Conseils (C.L.I.C.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 104.079.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 25 juin 2009

L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission des administrateurs suivants:

Madame Simone Retter, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, et

Monsieur Benoît Duvieusart, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Denis Sylvain Coenca, administrateur de sociétés, demeurant à Easton Square, SW1 W9 AW Londres

- Monsieur Jean-Michel Aaron, administrateur de sociétés, demeurant 17 rue Neuve du Molard, CH-1204 Genève jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à se réunir pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale a décidé de réduire le nombre d'administrateurs de 4 à 3 et de nommer aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Georges Majerus, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 62, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à se réunir pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes Société de Gestion Internationale ayant son siège social au 81, rue Jean-Baptiste Gillardin, L-4735 Pétange.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2009.

Pour Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Conseils (C.L.I.C.) S.A.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009087909/35.

(090104848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Luxbond, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 30.521.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 9 avril 2009, enregistré à Luxembourg, actes civils le 20 avril 2009, Relations: LAC/2009/15162, pardevant Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte n° 184/2009, que:

- Sont administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en l'an 2010:

* Monsieur Jean-Claude FINCK, né à Pétange, le 22 janvier 1956, président, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz;

* Monsieur Michel BIREL, né à Luxembourg, le 5 septembre 1956, vice-président, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz,

* Monsieur Ernest CRAVATTE, né à Luxembourg, le 27 octobre 1949, vice-président, demeurant professionnellement à Luxembourg, 48-50, rue Charles Martel,

* Monsieur John BOUR, né le 28 janvier 1957 à Luxembourg, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 48-50, rue Charles Martel.

* Monsieur Gilbert ERNST, né à Luxembourg, le 30 juillet 1952, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz,

* Monsieur Aly KOHLL, né à Luxembourg, le 13 janvier 1966, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz;

* Monsieur Jean-Paul KRAUS, né à Luxembourg, le 1^{er} janvier 1946, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz ,

* Monsieur Guy ROSSELJONG, né à Dudelange, le 9 mai 1957, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz,

* Monsieur Paul WARINGO, né à Bettembourg, le 21 mars 1954, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, Place de Metz,

- Le mandat du Réviseur d'entreprises, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg Section B n°65.477 est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Jacques DELVAUX

Boîte postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009087933/208/38.

(090105136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Tribal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 73.677.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés qui s'est tenue le 2 mars 2009 à 10.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

Le mandat de Monsieur Per Bergstrom vient à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Per Bergstrom au poste de Gérant de catégorie B. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Pour copie conforme
Signature
Président

Référence de publication: 2009087928/16.

(090105339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

JPMorgan Portfolio Strategies Funds II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 112.483.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2009

Composition du Conseil d'administration:

- L'Assemblée a noté les démissions de Monsieur Alain Feis et Monsieur Jean Fuchs, en tant qu'Administrateurs, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

- L'Assemblée a confirmé la co-optation par le Conseil d'Administration de Monsieur Iain OS Saunders (résidant 1 Duine Ardfern, GB - PA31 8QN Argyll, Ecosse) et Monsieur Pierre Jaans (résidant 3, rue de Kahler, L-8356 Garnich, Luxembourg) avec effet au 1^{er} Janvier 2009. Messieurs Iain OS Saunders et Pierre Jaans ont remplacé Messieurs Alain Feis et Jean Fuchs en tant qu'Administrateurs de la Société.

- Il a été décidé d'élire Monsieur Robert van der Meer (résidant 9A Lange Vijverberg, NL-2513 AC, La Haye, Pays-Bas) ainsi que Monsieur Jean Frijns (résidant 2 Antigonelaan NL 5631 LR Eindhoven, Pays-Bas) en date du 30 janvier 2009, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 septembre 2009.

- Il a été décidé de réélire Monsieur Jacques Elvinger, Monsieur Berndt May ainsi que Madame Andréa L Hazen en date du 30 janvier 2009, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 septembre 2009.

Au 30 janvier 2009, le Conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Jacques Elvinger (Président)
- M. Berndt May
- Mme Andréa L Hazen
- Monsieur Robert van der Meer
- Monsieur Jean Frijns
- M. Iain Saunders
- M. Pierre Jaans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour JPMorgan Portfolio Strategies Funds II

Pam Steinfeldt-Kristensen

Au nom et pour le compte de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.

Signature

En tant qu'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2009087935/37.

(090105331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Donau Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 60.460.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 avril 2009 à 16.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Jean QUINTUS, Koen LOZIE et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET 10, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et du Commissaire aux Comptes V.O. CONSULTING LUX S A.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Président

Référence de publication: 2009087918/17.

(090104963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

JPMorgan Investment Strategies Funds II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.173.

—
Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2009

Composition du Conseil d'administration:

- L'Assemblée a noté les démissions de Monsieur Alain Feis et Monsieur Jean Fuchs, en tant qu'Administrateurs, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

- L'Assemblée a confirmé la co-optation par le Conseil d'Administration de Monsieur Iain OS Saunders (résidant 1 Duine Ardfern, GB - PA31 8QN Argyll, Ecosse) et Monsieur Pierre Jaans (résidant 3, rue de Kahler, L-8356 Garnich, Luxembourg) avec effet au 1^{er} janvier 2009. Messieurs Iain Saunders et Pierre Jaans ont remplacé Messieurs Alain Feis et Jean Fuchs en tant qu'Administrateurs de la Société.

- Il a été décidé d'élire Monsieur Robert van der Meer (résidant 9A Lange Vijverberg, NL-2513 AC, La Haye, Pays-Bas) ainsi que Monsieur Jean Frijns (résidant 2 Antigonelaan "NL 5631 LR Eindhoven, Pays-Bas) en date du 30 janvier 2009, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 septembre 2009.

- Il a été décidé de réélire Monsieur Jacques Elvinger, Monsieur Berndt May ainsi que Madame Andréa L Hazen en date du 30 janvier 2009, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 septembre 2009.

Au 30 janvier 2009, le Conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Jacques Elvinger (Président)
- M. Berndt May
- Mme Andrea L Hazen
- M. Robert van der Meer
- M. Jean Frijns
- M. Iain OS Saunders
- M. Pierre Jaans

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour JPMorgan Investment Strategies Funds II

Pam Steinfeldt-Kristensen

Au nom et pour le compte de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009087938/37.

(090105341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Yratien Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.632.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

YRATIEN HOLDING S.A.

LOUV S.à.r.l. / A. VIGNERON

Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'administration

Représentée par L. MOSTADER / -

Représentante permanente / -

Référence de publication: 2009087903/17.

(090104993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 13.859.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 19 mars 2009, pardevant Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte n° 143/2009, enregistré à Luxembourg, actes civils le 25 mars 2009, Relation: LAC/2009/11419, que:

- Sont nommés administrateurs:

1. M. Angelo CALOIA, 8, Président, via Monte di Pietà, I-20121 Milano,
2. M. Ferdinando SUPERTI FURGA, Vice Président, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
3. M. Marco BUS, Administrateur Délégué, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
4. M. Giuseppe CASTAGNA, Administrateur, 8, via Monte di Pietà, I-20121 Milano,
5. M. Salvatore CATALANO, Administrateur, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
6. M. Paul HELMINGER, Administrateur, 55, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
7. M. Francesco INTROZZI, Administrateur, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
8. M. Edmond ISRAËL, Administrateur, 42, Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg,
9. M. Paolo MOLESINI, Administrateur, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
10. M. Stefano STANGONI, Administrateur, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
11. M. Gianfranco UGO, Administrateur, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

L'assemblée décide de fixer l'échéance des mandats des administrateurs à la date de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Jacques DELVAUX

Boîte postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009087934/208/30.

(090105084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Property Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.750,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 127.999.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 8 juin 2009

En date du 8 juin 2009, l'associée unique a pris acte de la démission avec effet au 1^{er} janvier 2009 de Monsieur Alain Heinz de son mandat de gérant.

A cette même date, l'associée unique a décidé de nommer comme nouveau gérant, avec effet au 1^{er} janvier 2009 pour une durée indéterminée, Monsieur Alain Dundon, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009087791/17.

(090104503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Stanton CDO I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 89.354.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société le 8 juillet 2009

La Société vous informe que Mr Federigo Cannizzaro s'appelle désormais Mr Federigo Cannizzaro di Belmontino
Le mandat des membres du conseil d'administration est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Le conseil d'administration se composant de la façon suivante:

- Alexis Kamarowsky, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;
- Federigo Cannizzaro di Belmontino, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg;

- Jean-Marc Debaty, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat de LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., ayant son siège social au 7, Val Sainte-Croix, L - 1371 Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 40312 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Le mandat de ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall L - 5365 Munsbach, enregistrée sous le numéro B 47771 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

A Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2009087779/27.

(090104579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

North South Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.772.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 97.497.

Extrait des Résolutions prises par les Associés en date du 06 juillet 2009

A/ Les Associés ont décidé de transférer le siège social de la société avec effet immédiat du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

B/ Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci que l'adresse de l'Associé North South Holdings S.à r.l. (en liquidation) est désormais la suivante: 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

C/ Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci que l'adresse de l'Associé Routing Finance & Co S.A. est désormais la suivante: 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

D/ Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci que l'adresse de l'Associé Merrill Lynch Ocre Jersey Ltd est désormais la suivante: 17 The Esplanade, JE2 4WS St Helier (Jersey).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juillet 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009087773/27.

(090104970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Besthold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 26.509.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 04 juin 2009 à 16.00 heures à Luxembourg 23, avenue de La Porte-Neuve

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de:

- renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Koen LOZIE et de la société COSAFIN SA, représentée par Monsieur BORDET, 10 boulevard Royal, 2449 Luxembourg
- Nommer Monsieur Joseph WINANDY, rue de l'horizon, 92,5960 ITZIG.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2009.

Pour copie conforme

K. LOZIE / COSAFIN

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087867/20.

(090104921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

CREDEMLUX, Credem International (Lux), Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 11.546.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 31 mars 2009, pardevant Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte n°161, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, Relations: LAC/2009/13277, que:

- Sont administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2012, les personnes suivantes, à savoir:

- 1) Mr Lucio ZANON DI VALGIURATA, administrateur de sociétés, né à Torino (I), le 10 août 1956, demeurant à I-10123 Torino, Via Giolitti n°45, Italie.
- 2) Mr Fulvio ALBARELLI, Dirigeant, né à Bibbiano (I), le 27 avril 1957, demeurant à I-42021 Bibbiano, Via R. de Corniano n°20, Italie.
- 3) Mr Sido BONFATTI, Professeur universitaire, né à Modena (I), le 5 février 1951, demeurant à I-41100 Modena, Stradello Ponte Ferro n°70/1, Italie.
- 4) Mr Franco CALLOSI, Dirigeant, né à Castelnovo ne' Monti (I), le 25 mars 1946, demeurant à I-42035 Castelnovo ne' Monti, Via Fratelli Cervi n°57, Italie.
- 5) Mr Roberto CATELLANI, Dirigeant, né à Reggio Emilia (I), le 15 novembre 1964, demeurant à I-42100 Reggio Emilia, Via Monte Cervino n°2, Italie.

Pour la société

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009087895/26.

(090104755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Romstore Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 98.514.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2009

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} juillet 2009:

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Karina WEYNS, employée privée, demeurant au 9, Sint-Dionysiusstraat B-2950 Kapellen à dater du 1^{er} juillet 2009.

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Etienne DINGEMANS, employé privé, demeurant au 48, Doktor Veeckmanslaan B-2610 Wilrijk à dater du 1^{er} juillet 2009.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009087796/15.

(090104936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Heritage Centra Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.671.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 7 juillet 2009 que les sociétés Domels S.à r.l. et Enilec S.à r.l. ont démissionné de leur mandat de gérant B de la Société avec effet au 10 juillet 2009 et que les sociétés

- DMC S.à r.l, a société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le N° B 107.314 ayant son siège social 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- FIDIS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le N° B 107.312 ayant son siège social 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

ont été nommées en qualité de gérants B de la Société pour une durée illimitée et avec effet au 10 juillet 2009.

A compter du 10 juillet 2009, le conseil de gérance de la Société est donc composé de:

- Mark J. JROLF, Gérant A;
- DMC Sàrl, gérant B;
- FIDIS Sàrl, gérant B;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2009.

Pour Héritage Centra Investors S.à.r.l.

S G G S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009087906/27.

(090104981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Gabedelem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 114.760.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 25 juin 2009

L'Assemblée Générale a décidé d'accepter la démission de Madame Simone Retter, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire les mandats des administrateurs suivants:

- Madame Sophie Aaron, sans profession, demeurant au 22, avenue Léo Errera, B-1180 Bruxelles
 - Monsieur Jean-Michel Aaron, administrateur de sociétés, demeurant au 17, rue Neuve du Molard, CH-1204 Genève.
- jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à se réunir pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Georges Majerus, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 62, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à se réunir pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2014.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes Société de Gestion Internationale ayant son siège social au 81, rue Jean-Baptiste Gillardin, L-4735 Pétange.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2009.

Pour Gabeldelm S.A.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2009087908/32.

(090104856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Orni Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 21.106.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 avril 2009 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant qu'Administrateur:

Jean QUINTUS, 11, rue de Fischbach L-7391 Blaschette

Koen LOZIE, 18, rue des Sacrifiés, L-8356 Garnich

COSAFIN S.A., 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer en tant que Commissaire aux Comptes:

V.O. Consulting Lux S.A., ayant son siège social à 8, rue Haute, L-4963 Clémency.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31.12.2009.

Pour copie conforme

J. QUINTUS / COSAFIN S.A.

Président / Administrateur

Référence de publication: 2009087919/20.

(090105153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Fullvalue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.561.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 mai 2009 à 15.30 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes arrivent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs Messieurs Joseph WINANDY et COSAFIN S.A. représentée par Jacques Bordet, 10 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg et de renouveler le mandat de V.O. Consulting Lux S.A. au poste de Commissaire aux Comptes.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Koen LOZIE, né le 24 juin 1965 à Deinze (Belgique) et demeurant 18, rue des sacrifiés L-8356 Garnich, en tant que nouvel administrateur.

Les mandats des administrateurs Koen LOZIE, Joseph WINANDY, COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes V.O. Consulting Lux S.A. arriveront à échéance à l'assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087887/21.

(090105203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Build Group Co. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 122.985.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 3 juin 2009 à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'administrateur de catégorie B Monsieur Joseph WINANDY et le mandat de l'administrateur de catégorie A COSAFIN S.A. représentée par Monsieur Jacques BORDET demeurant 10, boulevard Royal L-2449 Luxembourg. L'assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, la société Fiduciaire HRT, 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg, RCS Luxembourg B 125.213.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Koen LOZIE, né le 24 juin 1965 à Deinze (Belgique) et demeurant 18, rue des sacrifiés L-8356 Garnich, en tant que nouvel administrateur de catégorie B.

Les mandats des administrateurs Koen LOZIE, Joseph WINANDY, COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes Fiduciaire HRT, arriveront à échéance lors de l'assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087888/21.

(090105216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Klepierre Meteores, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 89.973.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le mercredi 6 mai 2009 à 11.00 heures à Luxembourg
Résolution.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Laurent MOREL, 21 avenue Kléber F-75016 Paris, Jean-Michel GAULT, 21 avenue Kléber F-75016 Paris, Joseph WINANDY, et de la société COSAFIN S.A., représentée par Monsieur Jacques BORDET, 10 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes au 31/12/2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler FIDUCIAIRE HRT au poste de Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes de l'exercice clôturant au 31/12/2009.

Pour extrait

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087889/20.

(090105289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Ilero Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 79.989.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 11 mars 2009

1. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL a démissionné de son mandat de gérant.
2. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
3. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 (trois) à 4 (quatre).
4. Madame Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Ilero Finance (Luxembourg) Sarl
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009087891/21.

(090104514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Drake International Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 99.071.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 4 juin, 2009

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Drake International Investment S.A. (la "Société"), il a été décidé comme suit:

- de renouveler les mandat des Administrateurs TCG Gestion SA, Luxembourg Corporation Company SA et CMS Management Services SA ainsi que du Commissaire aux Comptes, CAS Services SA

L'ensemble des mandats expire lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.
Administrateur délégué
Par Doeke van der Molen
Représentant Permanent

Référence de publication: 2009087883/18.

(090105034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Libra Financière pour l'Édition S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 133.406.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est tenue le 12 mai 2009 à 11.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs Joseph WINANDY et COSAFIN S.A. représentée par Jacques Bordet, 10 BOULEVARD Royal L-2449 Luxembourg et de nommer Monsieur Koen LOZIE né le 24 juin 1965 et demeurant 18, rue des sacrifiés L-8356 Garnich en tant que nouvel administrateur.

L'assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes V.O. Consulting Lux S.A..

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087886/18.

(090105194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Euro Gaming Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 138.216.

—
Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg:

Monsieur Alexis Caude, demeurant professionnellement au 68, Avenue d'Ièna à F-75116 Paris a démissionné de ses fonctions d'administrateur de catégorie B avec effet au 7 Juillet 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Juillet 2009.

S G G S.A

412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures
Un Mandataire

Référence de publication: 2009087902/18.

(090105032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Why Not S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.796.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 avril 2009 à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve

Résolutions.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler les mandats d'Administrateur de M. Jean QUINTUS, M. Pierre SCHILL et COSAFIN SA. représentée par M. Jacques Bordet, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg. Les mandats des Administrateurs viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de nommer Fiduciaire Glacis S.à.r.l. au poste de Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009087925/20.

(090105223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Zoelly's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 147.063.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Hervé BONNIN, frigoriste, demeurant à F-57420 Goin, 1, rue du Docteur Charles Cuny, ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 juin 2009.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée à la présente pour être enregistrée avec elle.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "ZOELLY'S S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Strassen.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents,

le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, ainsi que toutes prestations de conseil, de management et d'assistance administrative auxdites participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières susceptibles de favoriser l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (€ 310.-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Strassen, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de juin à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

70656

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

Souscription - Libération

Toutes les actions ont été souscrites par Monsieur Hervé BONNIN, préqualifié.

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de vingt mille euros (€ 20.000.-), de sorte que le montant de vingt mille euros (€ 20.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille trois cent cinquante euros (€ 1.350,-).

Décisions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de nommer un administrateur unique, à savoir:

Monsieur Hervé BONNIN, frigoriste, né à Nancy (France), le 31 janvier 1968, demeurant à F-57420 Goin, 1, rue du Docteur Charles Cuny.

2) L'actionnaire unique décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

Monsieur Guillaume BERNARD, expert-comptable, né à Thionville (France), le 18 avril 1973, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

3) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

4) Le siège de la société est fixé à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juillet 2009. Relation: CAP/2009/2128. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 juillet 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009089561/236/170.

(090106754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 128.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un membre du directoire

Référence de publication: 2009087082/12.

(090103767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.